

# RGPD-Expert : LLM conformité RGPD et recommandations CNIL

10 mai  
2026Mis à jour le 17 mai  
202612 min de  
lecture1953  
mots

RGPD-Expert est un LLM spécialisé RGPD, AIPD, registre des traitements et jurisprudence CNIL, déployable localement pour DPO francophones.

RGPD-Expert est un assistant LLM dédié à la mise en œuvre concrète du règlement de protection des données. Le modèle, publié sur le portfolio [huggingface](#) de Ayi Nedjimi, est entraîné sur un corpus mixant le texte du règlement, les guides du CEPD anciennement CNIL, les délibérations sanctionnant ou éclairant des cas concrets prononcés par la CNIL et les autorités sœurs européennes, ainsi qu'un échantillon de jurisprudence du Conseil d'État et de la Cour de justice de l'Union européenne. L'objectif est d'offrir aux DPO, juristes, RSSI et autres un projet un copilote capable de rédiger un registre des traitements, d'instruire une AIPD, d'évaluer la pertinence d'une base légale, de cartographier les sous-traitants, de structurer une réponse à une demande de droit d'accès. Tout en restant déployable localement pour protéger la confidentialité du dossier traité.

## Points clés

---

RGPD-Expert couvre le règlement, les guides CEPD, les délibérations CNIL et la jurisprudence CJUE.

Cas d'usage : registre des traitements, AIPD, base légale, droits des personnes, sous-traitants et contrats sous-traitants.

Inférence locale possible pour préserver la confidentialité des dossiers.

Garde-fous explicites : l'assistant n'a pas vocation à remplacer un avocat ni un expert certifié.

## Pourquoi un LLM spécialisé RGPD

---

Le RGPD est entré en application en 2018 mais sa lecture pratique évolue chaque jour grâce aux délibérations de la CNIL, des lignes directrices du Comité européen de la protection des données et des arrêts marquants de la Cour de justice de l'Union européenne. Les assistants IA qui essaient de traiter ces sujets via un LLM généraliste se heurtent à deux limites. Premièrement, les modèles entraînés sur le web ouvert mélangent souvent les obligations RGPD avec des législations type CCPA Californien ou PIPEDA Canadien, ce qui produit des réponses approximatives. Deuxièmement, les nuances jurisprudentielles, par exemple sur le consentement granulaire ou sur l'intérêt légitime, sont mal restituées sans un fine-tuning ciblé.

RGPD-Expert répond à ce besoin avec un fine-tuning sur un corpus rigoureusement francophone. Il connaît la distinction responsable de traitement / sous-traitant, les

---